

## SÉRIE D'AIDE-MÉMOIRE SUR LA NUTRITION



# GOUVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION

**Gouvernance multisectorielle de la nutrition** : aucun gouvernement, aucune organisation ou intervention ne peuvent, à eux seuls, éradiquer la malnutrition ; pour mener à bien l'agenda 2030, il est indispensable de travailler ensemble sur tous les fronts et à tous les niveaux de gouvernance. Les principales stratégies visant à améliorer la gouvernance sont les suivantes : (i) améliorer la sensibilisation et le consensus entre les parties prenantes, (ii) renforcer les politiques et les programmes nationaux, (iii) renforcer les capacités humaines et institutionnelles et (iv) accroître l'efficacité et la redevabilité.

La lutte contre la malnutrition passe impérativement par un travail important de gouvernance afin de coordonner les actions des nombreuses parties prenantes à différents niveaux de l'administration. Le cadre conceptuel de l'Unicef de 1990 sur la nutrition maternelle et infantile a lancé le débat sur la nécessité de compléter les interventions spécifiquement axées sur la nutrition (principalement des services de santé), par des interventions sensibles à la nutrition, afin de gérer les facteurs sous-jacents qui ont un impact sur la quantité et la qualité des aliments, les services de santé, l'hygiène, les soins apportés aux enfants et les pratiques alimentaires<sup>1</sup>. La première série de The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile publiée en 2008 soulignait que le recours exclusif à des interventions spécifiquement axées sur la nutrition donnait des résultats limités<sup>2</sup>. Les causes sont plus profondes. Par conséquent, pour lutter contre la malnutrition sur le long terme, il convient de mettre en place un

environnement favorable, ce qui nécessite des connaissances, des données factuelles, des politiques, un système de gouvernance, des capacités et des ressources<sup>3</sup>. La dernière série de The Lancet s'appuie sur les conclusions des séries précédentes de 2008 et 2013<sup>4</sup> et insiste sur la nécessité de mener des actions multisectorielles pour accélérer les progrès réalisés<sup>5</sup>. Une des grandes priorités consiste à élaborer des politiques et des mécanismes de financement au niveau mondial et au niveau national pour lutter contre les facteurs sociaux des inégalités en matière de nutrition<sup>6</sup>. Au vu de l'attention mondiale croissante portée au changement climatique et à la protection de l'environnement<sup>7</sup>, l'inclusion des parties prenantes clés dans la gouvernance en matière de nutrition revêt, elle aussi, une importance stratégique fondamentale, car les marchés, la commercialisation, le commerce et les consommateurs urbains jouent tous un rôle essentiel dans la nutrition et dans les systèmes alimentaires d'aujourd'hui<sup>8</sup>.

1 Se reporter à l'introduction sur la série d'aide-mémoire et aux aide-mémoire sur l'éducation, la santé, la protection sociale, l'agriculture, l'EAH et le genre.

2 [Lancet Series on maternal and child undernutrition](#) (série de The Lancet sur la dénutrition maternelle et infantile), 2008.

3 Gillespie, S., Haddad, L., et al. 2013. [The politics of reducing malnutrition: building commitment and accelerating progress](#) (Les politiques de réduction de la malnutrition : fixer des engagements et accélérer les progrès). Série de The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile (en anglais).

4 [Lancet Series on maternal and child undernutrition](#) (série de The Lancet sur la dénutrition maternelle et infantile), 2013.

5 Victora, C.G. et al. 2021. [Revisiting maternal and child undernutrition in low-income and middle-income countries: variable progress towards an unfinished agenda](#) (Réexaminer la dénutrition maternelle et infantile dans les pays à revenu faible et moyen : progrès variables sur la voie d'un agenda inachevé). Série de The Lancet sur l'évolution de la dénutrition maternelle et infantile. 397 : 10282 : 1388-1399.

6 Se reporter à l'aide-mémoire : égalité, équité et nutrition.

7 [Une alimentation saine issue de production durable](#) (résumé en français), Commission EAT-Lancet, 2020.

8 [Rapport n° 12 du HLPE](#) : Nutrition et systèmes alimentaires (mars 2018) et [Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition](#), mars 2021.

# Mécanismes mondiaux

**Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale** (CSA) a été établi en 1974 sous la forme d'une plateforme internationale et intergouvernementale axée sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous. Le CSA élabore et approuve des recommandations et des conseils politiques tirés de rapports scientifiques et factuels, produits par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) ou d'autres sources techniques. Le CSA a publié les « Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition », un instrument politique universel à destination des gouvernements et des institutions spécialisées<sup>9</sup>.

Lancé en 2010 au niveau mondial, le **mouvement SUN (Scaling up Nutrition** – renforcement de la nutrition) vise à éliminer toutes les formes de malnutrition d'ici 2030, conformément aux cibles 2025 de l'Assemblée mondiale de la Santé<sup>10</sup> et au deuxième objectif de développement durable (ODD). Le mouvement est unique en ce qu'il réunit des gouvernements<sup>11</sup>, la société civile, les Nations unies, des donateurs, des entreprises et des scientifiques pour permettre à des acteurs de multiples secteurs de mettre en place des systèmes efficaces et d'accroître les investissements visant à améliorer les résultats en matière de nutrition. La nouvelle stratégie 3.0 2020-2025 du mouvement SUN met particulièrement l'accent sur « le leadership des pays et les responsabilités du gouvernement ». Le commissaire de l'UE aux partenariats internationaux est membre du Groupe principal du mouvement SUN et plusieurs délégations de l'UE (ainsi que des États membres de l'UE) sont maintenant coordinateurs des donateurs SUN dans leurs pays respectifs.

**Nutrition for Growth** (N4G, nutrition pour la croissance) est un mouvement mondial (souvent lié aux Jeux olympiques) qui vise à renforcer l'action en faveur de l'éradication de la malnutrition

pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel. Le premier sommet a eu lieu à Londres en 2013. Les 100 parties prenantes présentes ont validé le pacte mondial de N4G et ont promis de consacrer plus de 23 milliards de dollars à la nutrition (dont les 3,5 milliards d'euros que la Commission européenne a promis de verser entre 2014 et 2020). Lors du sommet 2021 de N4G à Tokyo, la Commission européenne a annoncé un nouvel engagement de 2,5 milliards d'euros sur la période 2021-2024, afin de réduire toutes les formes de malnutrition.

Le **Rapport sur la nutrition mondiale** a été créé après le premier sommet de N4G en tant que mécanisme de redevabilité, pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux de nutrition et des engagements pris pour les atteindre. Le rapport fournit également une évaluation annuelle indépendante de l'état de la nutrition dans le monde sur la base des meilleures données et analyses disponibles.

**Le Réseau mondial contre les crises alimentaires (Global Network Against Food Crises)** a été lancé par l'UE, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial lors du sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016 afin de répondre à la demande de nouvelles approches permettant de gérer les crises prolongées et les catastrophes récurrentes, de réduire la vulnérabilité et de gérer les risques, en rapprochant les partenaires de développement et les partenaires humanitaires. Un rapport mondial sur les crises alimentaires est publié chaque année. Il contient dorénavant une analyse sur la nutrition et l'alimentation.



## L'Union européenne

L'UE se mobilise activement en faveur de ces mécanismes mondiaux et y contribue. En 2013, elle s'est engagée à aider les pays partenaires à réduire d'au moins 7 millions le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance<sup>12</sup> d'ici 2025, comme le prévoit l'ambitieux **Plan d'action sur la nutrition** de la Commission. Cette dernière transmet chaque année au Conseil européen un rapport sur cet engagement et sur sa promesse financière<sup>13</sup>. Ces engagements sont représentatifs de la **première priorité stratégique du Plan d'action sur la nutrition** qui consiste à *renforcer l'engagement politique en faveur de la nutrition*. Le plan d'action reconnaît que « les initiatives lancées par les autorités, la bonne gouvernance et l'adhésion de la population à ces initiatives sont essentielles pour lutter contre la dénutrition » et souligne l'importance des

éléments suivants : (i) la nutrition doit tenir une place centrale dans les priorités nationales de développement ; (ii) des approches de gouvernance judicieuses doivent être appliquées, avec notamment une coordination et une planification multisectorielles de la nutrition ; (iii) des résultats clairs en matière de nutrition doivent être définis au niveau national ; et (iv) l'efficacité de l'aide destinée à la nutrition doit être améliorée grâce à une meilleure coordination et à un meilleur alignement des donateurs. Dans tous ses efforts de promotion et de renforcement de la gouvernance sur la nutrition à différents niveaux, l'UE travaille en consultation et en collaboration étroites avec ses États membres (ce qui apparaît implicitement dans les quatre stratégies présentées ci-dessous).

9 Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

10 Les cibles mondiales de nutrition 2025 de l'Assemblée mondiale de la santé sont les suivantes : réduire de 40 % le nombre d'enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance ; réduire de 50 % l'anémie chez les femmes en âge de procréer ; réduire de 30 % l'insuffisance pondérale à la naissance ; pas d'augmentation du pourcentage d'enfants en surcharge pondérale ; porter le taux d'allaitement au sein exclusif au cours des six premiers mois de la vie à au moins 50 % ; réduire et maintenir au-dessous de 5 % l'émaciation chez l'enfant.

11 Actuellement, 63 gouvernements et quatre États indiens sont membres du mouvement SUN.

12 Ce qui correspond à 10 % de la cible de l'Assemblée mondiale de la santé pour 2025.

13 Pendant le cycle de programmation 2014-2020, 42 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont donné la priorité à la nutrition dans leurs programmes indicatifs nationaux élaborés en collaboration avec des délégations de l'UE – ces pays ont été les principaux contributeurs des rapports d'avancement annuels.

# Stratégies en faveur de la gouvernance multisectorielle de la nutrition au niveau des pays



## Appuyer les plateformes et les mécanismes de coordination en faveur de la nutrition, qui doivent englober toutes les parties prenantes et tous les secteurs concernés à différents niveaux

- Appuyer les efforts visant à élaborer une approche cohérente et consensuelle, sur la base d'une analyse de causalité conjointe des principaux facteurs déterminants de toutes les formes de malnutrition.
- Encourager et appuyer l'implication de multiples parties prenantes (gouvernement, donateurs, système des Nations unies, société civile, entreprises, monde universitaire et instituts de recherche) dans le dialogue sur la nutrition.
- Encourager et appuyer l'implication de multiples secteurs (agriculture, systèmes alimentaires, commerce, éducation, santé, genre, protection sociale, eau, assainissement et hygiène)<sup>14</sup> dans le dialogue sur la nutrition en créant des points focaux sur la nutrition et des groupes de travail sectoriels sur la nutrition.
- Appuyer l'engagement inclusif et la coordination des parties prenantes et des secteurs concernés à tous les niveaux, y compris au niveau infranational (districts et provinces) ainsi qu'au niveau national et régional (adoption d'une solide approche territoriale)<sup>15</sup>.
- Encourager et participer aux mécanismes de coordination des donateurs qui garantissent l'alignement sur les priorités du gouvernement (notamment dans les pays membres du mouvement SUN) et appuient et/ou assument la fonction de coordinateur des donateurs SUN (en consultation avec des États membres de l'UE).
- Promouvoir et soutenir l'engagement de haut niveau en faveur du genre, de l'autonomisation des femmes et de la nutrition, par exemple au moyen de politiques et de plans nationaux sur la nutrition/l'alimentation sensibles au genre.
- Promouvoir et favoriser la création de cadres juridiques/réglementaires favorables à l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des adolescents et des enfants dans les secteurs concernés.



## Renforcer les capacités des principaux acteurs et systèmes d'aide permettant d'améliorer l'efficacité de la gouvernance multisectorielle de la nutrition

- Appuyer et promouvoir les actions de plaidoyer et de leadership stratégique en faveur de la nutrition à un niveau exécutif et décisionnel auprès des principales parties prenantes des gouvernements nationaux<sup>16</sup> ou des autorités/organes régionaux<sup>17</sup>.
- Encourager et appuyer l'instauration de « champions de la nutrition » à même de donner davantage de visibilité à la nutrition en attirant l'attention des responsables politiques et du public et en les sensibilisant à la nutrition (cela peut s'avérer aussi important au niveau décentralisé qu'au niveau national).
- Appuyer l'évaluation, l'identification et le renforcement des capacités institutionnelles<sup>18</sup> de ministères/départements clés du gouvernement et des principaux partenaires de développement.
- Appuyer l'évaluation, l'identification et le renforcement des principales capacités fonctionnelles des services humanitaires et des services de développement en matière de nutrition à tous les niveaux du gouvernement (compétences techniques, de planification et de suivi, mais aussi compétences relationnelles pour améliorer le réseautage, les partenariats et les rencontres).
- Appuyer le renforcement de la sensibilisation et de l'éducation aux questions de nutrition et aux stratégies de lutte contre la malnutrition chez toutes les parties prenantes qui participent à l'amélioration de la gouvernance sur la nutrition (portails d'information, lignes directrices, outils et formation en ligne).

<sup>14</sup> Se reporter aux aide-mémoire sur l'éducation, la santé, la protection sociale, l'agriculture, l'EAH et le genre.

<sup>15</sup> Les plateformes décentralisées sur la nutrition sont essentielles pour atteindre et impliquer les communautés et mieux comprendre les principaux facteurs de la malnutrition.

<sup>16</sup> Il s'agit souvent de la personne la mieux placée au sein du cabinet du président (ou du vice-président), du cabinet du Premier ministre ou du ministre de la Planification plutôt que d'un ministère sectoriel (ou de tutelle).

<sup>17</sup> Un bon exemple est l'[Initiative des dirigeants africains pour la nutrition \(African Leaders for Nutrition Initiative – ALN\)](#).

<sup>18</sup> En particulier, l'importance d'intégrer la nutrition aux systèmes de planification, de politique et de suivi des ministères de tutelle compétents.



## Promouvoir une planification, des stratégies et des politiques multisectorielles plus systématiques sur la nutrition

- Appuyer les initiatives de recherche qui permettent de mieux comprendre la situation de la nutrition et identifier les lacunes stratégiques qui doivent être comblées par les programmes humanitaires et/ou de développement, en faisant plus particulièrement référence aux systèmes sanitaires et alimentaires.
- Appuyer l'élaboration de politiques multisectorielles sur la nutrition. Elles doivent être basées sur une analyse approfondie de la situation et sur une consultation du gouvernement, des partenaires de développement, de la société civile et du secteur privé et relever de la responsabilité collective de tous les ministères de tutelle compétents au niveau national.
- Appuyer l'élaboration de plans d'action sur la nutrition au niveau national et au niveau décentralisé, qui doivent concrétiser les objectifs politiques et intégrer les activités de multiples départements et ministères de tutelle.
- Encourager et faciliter la collaboration entre différentes interventions sectorielles sur le terrain afin de toucher les mêmes communautés et les mêmes ménages avec de multiples actions.
- Appuyer la cartographie des ressources de nutrition existantes dans différents secteurs (gouvernement, agences de l'ONU, organisations philanthropiques, société civile, etc.) et identifier des stratégies capables de développer ou de compléter les mécanismes existants (y compris l'aide budgétaire).
- Instaurer un dialogue sur la politique nutritionnelle avec le plus haut niveau des gouvernements et collaborer avec les points focaux chargés de la nutrition dans tous les ministères compétents afin d'intégrer des objectifs et des résultats en matière de nutrition dans les politiques et les stratégies de tous les secteurs concernés.
- Mettre à l'échelle les interventions lorsque l'approche a démontré son efficacité et son impact dans des contextes particuliers.
- Appuyer la création de systèmes de communication efficaces pour diffuser les connaissances et les bonnes pratiques portant sur des approches spécifiquement liées à la nutrition et sur des approches sensibles à la nutrition.



## Garantir l'efficacité de l'aide et la redevabilité en matière de nutrition

- S'assurer que l'efficacité de l'aide destinée à la nutrition est améliorée aux niveaux national, régional et mondial afin de tirer le meilleur parti des ressources disponibles.
- Travailler collectivement, dans le cadre de l'Union européenne et des États membres, à l'élaboration d'une stratégie et d'une approche communes d'appui aux initiatives nationales et régionales en faveur de la nutrition<sup>19</sup>.
- Encourager et soutenir des engagements politiques clairs en faveur de la nutrition en élaborant des stratégies, des politiques et des plans de développement<sup>20</sup> nationaux et régionaux d'envergure assortis d'implications budgétaires précises.
- Appuyer les efforts visant à estimer efficacement le coût des plans d'action multisectoriels sur la nutrition au niveau national et appuyer la reproduction de ces plans opérationnels à des niveaux décentralisés en utilisant des cadres de résultats communs.
- Garantir l'intégration d'indicateurs de nutrition pertinents dans les stratégies, politiques et plans de développement nationaux en utilisant des objectifs « SMART ».
- Encourager l'utilisation de systèmes de suivi et évaluation (MEAL<sup>21</sup>) et d'un système de suivi des ressources afin que la mise en oeuvre et la procédure d'information des actions en matière de nutrition correspondent aux objectifs nationaux/ locaux et aux engagements financiers.
- Appuyer l'utilisation et la gestion efficaces de systèmes d'information sur la nutrition, l'alimentation et les systèmes alimentaires.
- Améliorer l'identification, la procédure d'information et le suivi des actions des donateurs en faveur de la nutrition dans l'aide publique au développement. La Commission européenne communique sur le marqueur de politique nutritionnelle (MPN)<sup>22</sup> du CAD de l'OCDE.

19 De bons modèles de collaboration de l'UE sur la nutrition ont été élaborés en Éthiopie et au Laos.

20 Généralement, les plans de développement nationaux que les pays révisent tous les 3 à 5 ans, mais également les plans de développement régionaux (par exemple le plan de l'Union africaine « Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain », rédigé en 2021).

21 <https://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-and-learning-meal/>

22 Se reporter à l'aide-mémoire « Information du CAD de l'OCDE sur le marqueur de politique nutritionnelle ».



## Informations complémentaires

- Site Internet du [Comité de la sécurité alimentaire mondiale](#) : y compris les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition et les rapports du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- Site Internet du mouvement [Scaling Up Nutrition](#) : y compris le lien vers la nouvelle stratégie 3.0 2020-2025 de SUN.
- Site Internet de [Nutrition for Growth](#).
- Site Internet du [Rapport sur la nutrition mondiale](#).
- Page du [Réseau mondial contre les crises alimentaires](#) sur le site Internet de la FAO.
- [EU Action Plan on Nutrition \(Plan d'action de l'UE sur la nutrition\)](#) : y compris les liens vers les cinq premiers rapports d'avancement.

### **Mesures financées par l'UE qui constituent des études de cas sur la gouvernance multisectorielle de la nutrition :**

#### Programmes d'aide budgétaire

- [Contrat de réforme sectorielle, sécurité alimentaire et nutritionnelle et développement agricole durable](#), Niger.
- [Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience](#), Burkina Faso.
- [Appui au plan multisectoriel sur la nutrition du gouvernement du Népal](#) – deuxième phase : 2018-2022.
- Appui à la stratégie et au plan d'action nationaux sur la nutrition du Laos.

Ces études de cas peuvent être étudiées plus en détail dans l'annexe du 6ème Rapport de suivi ou dans la partie « Projets efficaces pour améliorer la nutrition ».

Le nouveau marqueur de politique nutritionnelle du CAD a été approuvé par le CAD de l'OCDE pour les rapports officiels sur l'aide publique au développement en 2019, avec l'appui de la Commission et des États membres. Selon ce marqueur, « un projet est identifié comme lié à la nutrition lorsqu'il a pour but de lutter contre les causes immédiates ou sous-jacentes de la malnutrition ». Une publication sur le marqueur du CAD de l'OCDE sur la nutrition ([OECD-DAC Nutrition Policy Marker Handbook](#)) est disponible (en anglais).

#### Autres interventions financées par l'UE

- [Le projet SUCHANA](#), Bangladesh.
- PROMOVE-Nutrição, au Mozambique.
- L'initiative de développement pour le nord de l'Ouganda (DINU).
- [L'appui à la commercialisation durable des produits de petits exploitants](#) en Zambie.
- Le programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'amélioration de la résilience mené au Zimbabwe.

L'Union européenne fait partie des leaders mondiaux de la promotion de l'égalité de genre, qui est un des principaux objectifs politiques de son action externe et de sa politique étrangère commune, le but étant d'accélérer la concrétisation des ODD. D'ici 2025, 85 % des nouvelles actions de l'Union européenne devraient contribuer à la réalisation de l'objectif d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, sachant que le nombre d'actions qui en feront leur objectif principal augmentera. Se reporter à l'aide-mémoire : nutrition, égalité de genre et autonomisation des femmes.

**Pour en savoir plus, contactez l'unité F3 de la DG INTPA (Nutrition et approche Une seule santé) par courriel à l'adresse [intpa-f3@ec.europa.eu](mailto:intpa-f3@ec.europa.eu)**

© Union européenne 2022

Publié par la Direction générale des partenariats internationaux, direction Pacte vert, stratégie numérique, février 2022.

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne.

Pour en savoir plus : [https://ec.europa.eu/international-partnerships/home\\_en](https://ec.europa.eu/international-partnerships/home_en)